

# La Suisse et le Chili signent une déclaration commune relative à l'introduction de l'EAR

**Berne, 06.12.2016 - Fin novembre 2016, la Suisse et le Chili ont signé une déclaration commune pour introduire l'échange automatique de renseignements en matière fiscale sur une base réciproque (EAR). En application de la norme internationale relative à l'EAR, les deux pays entendent collecter des données bancaires à partir de 2018 et les échanger à partir de 2019.**

La signature de la déclaration commune par l'ambassadeur suisse au Chili, Edgar Dörig, et le ministre chilien des Finances, Rodrigo Valdés, confirme l'engagement pris par la Suisse au niveau international concernant la mise en œuvre de la norme EAR. La Suisse renforce ainsi son réseau d'États partenaires. Le Chili remplit notamment les exigences élevées requises en matière de respect du principe de la spécialité et de garantie de la confidentialité des données transmises

Sur le plan juridique, l'EAR est mis en œuvre avec le Chili sur la base de l'accord multilatéral en autorités compétentes concernant l'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers (Multilateral Competent Authority Agreement, MCAA). Ce dernier se fonde sur la norme internationale en matière d'échange de renseignements mise au point par l'Organisation de coopération et de développement économiques.

Le Conseil fédéral a habilité le Département fédéral des finances à ouvrir une procédure de consultation au sujet de l'introduction de l'EAR avec le Chili et d'autres pays. La consultation a débuté le 1er décembre 2016. Les arrêtés fédéraux correspondants seront ensuite soumis à l'approbation des Chambres fédérales.

---

## Adresse pour l'envoi de questions

Beat Werder, responsable de la communication du Secrétariat d'État aux questions financières internationales SFI  
n° tél. +41 58 469 79 47, beat.werder@sif.admin.ch

---

## Auteur

Département fédéral des finances

<http://www.dff.admin.ch> (http://www.dff.admin.ch)

 [Joint Declaration \(PDF, 16 kB\)](https://www.newsd.admin.ch/newsd/message/attachments/46531.pdf) (https://www.newsd.admin.ch/newsd/message/attachments/46531.pdf)

Dernière modification 05.01.2016

<https://www.admin.ch/content/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-64827.html>